

Réunion du conseil de l'ED 353
'Sciences pour l'Ingénieur : Mécanique, Physique, Micro et Nanoélectronique'
Du 27 mars 2009 de 14h à 17h30

Présents : P. Bontoux, A. Forestier, D. Habault, B. Kadoch, F. Lalande, P. Mindykowski, M. Provansal, J. Pullino, R. Saurel, S. Bonelli, J.L. Duchateau (représentant A. Grosman)

Invités : P. Champion, E. Daniel, T. Soriano, G. Corneloup, J. Moysan, R. Kronland-Martinet, T. Leweke, R. Jacqmin.

Excusés : A. Pocheau, J. L. Autran, L. Tadrict, R. Bouchakour

1. Approbation du PV de la réunion du 09/07/2008.

Aucun commentaire. Le PV est approuvé.

2. Rattachement des nouveaux laboratoires à l'ED 353

Les laboratoires LCND (IUT d'Aix en Provence), le CEMAGREF (Aix en Provence et Montpellier), le LISMMA (Supmeca Toulon), des unités du CEA Cadarache, présentent leurs activités, leurs effectifs en encadrants (docteurs, HDR et ingénieurs) et en doctorants, ainsi que leurs collaborations avec les laboratoires de l'ED 353.

Le CEMAGREF entretient des collaborations de longue date avec le LMA, l'IRPHE, l'IUSTI et le M2P2. La recherche qui y est effectuée est du meilleur niveau, alliant aspects fondamentaux et appliqués avec juste mesure, le fondamental alimentant les applications. Plusieurs thèses ont été réalisées en codirection avec des membres de l'ED 353, les étudiants étant inscrits dans cette ED. Les effectifs demandant le rattachement sont au nombre de 11 permanents (1 HDR, 5 docteurs, 5 ingénieurs) et 5 doctorants, répartis sur deux Unités (UPR OHAX : Ouvrages, hydraulique et hydrologie ; UMR GEAU : Gestion de l'eau, acteurs, usages)

Le LCND, laboratoire de l'IUT d'Aix en Provence est spécialisé dans le contrôle non destructif, et occupe une place de premier plan au niveau académique national dans ce domaine. Ce laboratoire collabore depuis longtemps avec les unités de l'ED 353 et inscrit régulièrement ses doctorants par cette ED. Les effectifs demandant le rattachement sont au nombre de 12 permanents (2 PR, 1MCF HDR, 4 MCF, 2 PRAG, 2 ATER, 1 ingénieur) et 6 doctorants.

Le LISMMA est le laboratoire de l'école Supmeca, bilocalisé à Saint Ouen et Toulon. Son activité relève de l'ED 353 puisqu'il s'agit de mécatronique. Le laboratoire compte 8 membres permanents. Pour l'instant, un seul demande son rattachement.

Plusieurs laboratoires du CEA demandent leur rattachement. Il s'agit des équipes Thermomécanique des combustibles nucléaires ; Mécanique des fluides diphasiques ; Technologie et procédés nucléaires ; Cryogénie, matériaux supraconducteurs. Des collaborations sont en place avec les laboratoires de l'ED 353 et plusieurs thèses sont en cours. Ces laboratoires travaillant sur des activités transverses, certaines ne relevant pas de l'ED 353, l'adhésion de la totalité de ces unités ne peut être demandée. Ainsi, 14 membres permanents demandent leur rattachement (3 HDR, 4 docteurs, 7 ingénieurs) ainsi que 6 doctorants.

A la suite de ces exposés, les représentants sont invités à quitter la salle et laissent place aux délibérations des membres du conseil de l'ED.

Une question porte sur les quotas de bourses. Le directeur rappelle que désormais les bourses du ministère sont affectées à l'université, pour la durée du quadriennal. A la suite de cette réunion, le directeur adressera un courrier au président de l'UP, lui précisant les nouveaux contours de l'ED. En particulier le rattachement de l'antenne toulonnaise de l'IM2NP (23 permanents) et les rattachements dont il question aujourd'hui.

Un vote est effectué pour le rattachement de chaque laboratoire.

- CEMAGREF : Avis favorable à l'unanimité. L'ED est heureuse de rattacher les unités en objet, la qualité de la recherche effectuée étant reconnue et appréciée de tous.

- LCND : Avis favorable à l'unanimité. L'ED est heureuse de rattacher enfin de façon officielle ce laboratoire qui a toujours été actif dans notre ED.

- LISMMA : les avis sont mitigés, mais le rattachement de la personne en ayant fait la demande est approuvé à l'unanimité pour une période d'un an. Durant cette période, les autres membres du LISMMA de l'antenne de Toulon devront se déterminer.

- Unités du CEA : Avis favorable à l'unanimité. L'ED considère toutefois ce rattachement comme un préalable, les autres membres des unités devant se déterminer dans un délai d'un an, au plus tard lors de la prochaine enquête du ministère.

Les dossiers seront transmis au conseil scientifique de l'université de rattachement de l'ED (Aix Marseille I) pour avis.

3. Sujets de thèse 2009 : point sur la campagne d'affichage

Jusqu'à présent, chaque laboratoire constituait deux ensembles de sujets, publiés après validation par le directeur de labo et le directeur de l'ED sur le site web. Le premier de ces deux ensembles contenait les sujets normaux, le second ensemble contenait les sujets prioritaires, sur lesquels le laboratoire souhaitait voir des moyens affectés.

En raison du manque de candidats à des thèses dans les disciplines scientifiques, cette procédure est jugée dépassée par plusieurs directeurs de laboratoires.

Un vote est effectué et il est décidé à l'unanimité de ne publier plus qu'une liste, contenant tous les sujets validés par le laboratoire et le directeur de l'ED, l'étudiant étant maintenant totalement libre de faire son choix parmi les sujets affichés.

4. Classement des propositions de sujets pour l'attribution des Allocations fléchées sur des sujets stratégiques du Ministère

Le ministère donne la possibilité à l'ED 353 de demander 7 allocations fléchées. Le directeur pense qu'il est nécessaire d'envoyer les sujets :

- présentant la meilleure adéquation avec les demandes du ministère,
- dont l'encadrement sera effectué par un chercheur reconnu.

Un premier tour des sujets proposés par les labos est effectué. On retient les sujets de :

- M. Flory pour l'IM2NP,
- Mme Deplano pour l'IRPHE,
- M. Porterie pour l'IUSTI,
- M. Schneider pour le M2P2,
- M. Friot pour le LMA.

Deux supports éventuels sont encore disponibles. On décide alors de privilégier des sujets fédérant deux labos. Le sujet MM Gouin et Gavriyuk, respectivement du M2P2 et de l'IUSTI sont retenus.

Parmi les sujets restants, un sujet semble se distinguer. Il s'agit de celui proposé par M. Pocheau de l'IRPHE. Ce dernier sujet est retenu, complétant la liste des sujets qui vont être transmis au

ministère pour des demandes d'allocations fléchées. Les résultats par rapport à ces demandes seront connus avant la campagne d'affectation des allocations ordinaires.

5. Allocations internationales

Tous les sujets faisant état d'une réelle collaboration internationale (publications communes, thèses en cotutelle) doivent être envoyés au ministère, au plus tard le 30 avril. Les chances de succès sont modestes, sachant que 30 allocations seulement sont réservées à cet effet.

Le LMA doit proposer un sujet, ainsi que le M2P2.

6. Point sur la « Rédaction du manuscrit de thèse en anglais » : lettre envoyée par mail à la Présidence de UI le 19/11/2008 ;

Une lettre a été adressée par le directeur de l'ED à la présidence demandant de clarifier les règles sur la rédaction des thèses en anglais. En particulier, un point précisait que les rapports ne pouvaient être rédigés en langue anglaise que pour des rapporteurs résidant dans un pays anglophone. Le conseil scientifique de l'université a débattu sur cette question et a décidé de ne pas changer sa politique, qui consiste à traiter chaque cas individuellement.

7. Doctorants :

7.1- Contrat doctoral unique : rentrée 2009/2010

Un contrat de travail unique (hors bourses CIFRE) sera visiblement mis en place à la rentrée.

Un rapport annuel devra être fourni par l'étudiant, un autre par son directeur. Une période d'essai de 3 mois renouvelables une fois sera instaurée.

7.2- Bilan de la journée des doctorants du 11/12/2008

RAS.

7.3- Bilan rentrée 2008/2009 pour la procédure de suivi des thèses : la fiche d'autoévaluation

Environ 60% de fiches d'autoévaluation ont été retournées à l'ED par les doctorants. Certaines mettent en évidence des difficultés. Le directeur va convoquer ces étudiants dans les semaines à venir.

7.4- Bilan des formations proposées par l'ED

Trois formations ont été mises en place (brevets, création d'entreprise, C++). Les autres formations seront mise en place prochainement. Une difficulté est rencontrée pour trouver un intervenant en anglais scientifique et technique.

8. Questions diverses : CEA (multiphysique)

Le représentant du CEA étant présent, des nouvelles lui sont demandées sur l'état d'avancement des réflexions sur la création de filières dans le domaine de l'énergie. Un groupe de travail doit se réunir, avec des représentants du CEA, d'ECM, de Polytech et de l'ED 353.

Le directeur fait remarquer que du retard a été pris, et qu'aucun contact avec les employeurs potentiels (EDF, AREVA) n'a été enregistré. Ce retard risque de s'aggraver avec le calendrier universitaire très chargé d'avril à juin.

La séance est levée à 17h35.